



14 2025 06

Projet de délibéré

Objet : Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire par la procédure d'urgence.

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-12 et 2511 - 10 ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'arrondissement ;

Vu la convocation du 22 janvier 2025 adressée par Mme la Maire d'arrondissement, pour la réunion du conseil d'arrondissement du 28 janvier 2025 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le 22 janvier 2025 et l'ordre du jour complémentaire publié le 24 janvier 2025 ;

Considérant la transmission tardive à la mairie d'arrondissement des projets du Conseil de Paris soumis à l'avis du conseil d'arrondissement :

2025 DSOL 4 Aide alimentaire - février 2025

2025 DSOL 5 Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.

2025 DDCT 30 Subvention d'investissement (100 000€) à l'association "URBANISME ET DEMOCRATIE", lauréate du BPP en 2022 dans le domaine de la promotion de l'interculturalité.

2025 DLH 42 Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction, d'acquisition-amélioration et de rénovation de logements sociaux réalisés par Immobilière 3F

2025 DASCO 1 Collèges publics parisiens -Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : le Conseil du 14^{ème} d'arrondissement approuve la procédure d'urgence pour l'examen des projets figurant sur l'ordre du jour complémentaire.